



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 106935

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la diffusion sur internet de sites faisant l'apologie de l'anorexie par l'emploi de messages incitatifs explicites et de photos retouchées. Nombreux sont les pédopsychiatres à s'alarmer aujourd'hui de ce discours extrêmement dangereux, voire mortel, pour les esprits de nos jeunes parmi les plus fragiles. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui communiquer les mesures qu'il entend prendre pour interdire la diffusion de ces sites.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106935

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10772